LA « DANSE MACABRE »

ÉTUDE LITTÉRAIRE ET ICONOGRAPHIQUE

PAR

Marie-Thérèse Boucrel

PRÉFACE DOCUMENTS ET BIBLIOGRAPHIE INTRODUCTION

PREMIÈRE PARTIE ORIGINES DE LA DANSE MACABRE

CHAPITRE PREMIER

LA DANSE MACABRE PRIMITIVE.

La première Danse que nous connaissons est un texte latin (Heidelberg, Cod. Palat. 314) qu'on peut dater du milieu du xiv^e siècle. Antérieur au prototype de la Danse macabre française, de la Danza general espagnole et de la Danse bas-allemande de Lübeck, ce texte, encadré de sermons, ne présente que les paroles des vivants, mais on sait qu'il était accom-

pagné d'une peinture représentant à la fois des morts et des vivants. Le texte considère les diverses conditions sociales devant la mort, l'apparition des morts près des vivants, la danse.

CHAPITRE II

LE « VADO MORI ».

L'ensemble des conditions sociales en face de la mort est un thème médiéval fréquent (Vers de la mort d'Hélinand), mais il ne trouve son expression définitive que dans le poème Vado mori.

Le Vado mori, dont l'attribution est incertaine, nous est connu par deux rédactions : l'une, courte, du xiiie siècle, avec un prologue et un défilé de douze états ; l'autre (fin du xiiie-début du xives.), avec une introduction et trente-quatre strophes. Ce dernier poème, mieux composé, montre un enrichissement réel par rapport au premier. La version française du Vado mori n'apporte aucun élément nouveau.

CHAPITRE III

LA « LÉGENDE DES TROIS MORTS ET DES TROIS VIFS ».

I. Pour expliquer l'apparition des morts sur la peinture accompagnant le texte primitif, on peut chercher d'abord une origine littéraire. Le Vive Deo présente les caractéristiques voulues : deux distiques, dont l'un est le Vado mori, l'autre pourrait s'interpréter comme la réponse du mort, mais ce texte ne nous est parvenu que dans un seul manuscrit du xvie siècle (Brit. Mus., Royal, 8 B VI).

II. La découverte de la Danse de Heidelberg permet de réfuter l'hypothèse d'un drame primitif. Il est impossible que le drame ait pu donner naissance à la représentation des morts.

L'examen des divers témoignages en faveur de l'origine dramatique de la Danse macabre : ceux de 1393 (Caudebec), de 1449 (Bruges), et de 1453 (Besançon), ne donne en réalité aucun résultat positif.

III. La Légende des trois morts et des trois vifs rend compte de l'origine de la Danse macabre. Ses caractères particuliers : morts en face du vivant, morts doués de la parole et laideur du corps en décomposition, apparaissent dans ce poème réunis pour la première fois. L'autre élément commun à la Légende et à la Danse est la correspondance du mort et du vivant.

Envahissement de la Danse par la Légende jusqu'au xv^e siècle.

Réfutation de l'opinion de Künstle, qui voit dans la Légende la seule source de la Danse macabre.

CHAPITRE IV

LE MODE DE DANSE.

Examen et réfutation de diverses explications proposées : nécessité de reprendre le problème par la base. Comparaison de la danse dans les Danses macabres françaises et allemandes et contradiction évidente entre les deux conceptions.

Le recours au texte primitif (expression chorea, jointe à celles de salire, saltare) permet de conclure que la danse était un long cortège, une farandole

accompagnée de saltations. Rapprochement avec les usages chorégraphiques de l'époque. Examen du rôle de la Mort dans la Danse primitive.

On en arrive à prendre le mot danse dans le sens moderne, ce qui conduit à l'exagération jusqu'au grotesque dans les Danses allemandes et à l'introduction de l'Orchestre des morts dans les Danses françaises; la farandole primitive, qui se brise à La Chaise-Dieu, par exemple, est oubliée.

Survivance du mot danse dans le sens de cortège.

DEUXIÈME PARTIE ICONOGRAPHIE DES DANSES MACABRES FRANÇAISES

PREMIÈRE SECTION LES DIVERSES REPRÉSENTATIONS

CHAPITRE PREMIER

MONOGRAPHIES DES DANSES CONSERVÉES.

Danse des Innocents. Sa nature : les textes des contemporains prouvent nettement que la Danse des Innocents était une peinture.

Son auteur : fut-elle peinte à l'occasion du meurtre de Louis d'Orléans, sous l'influence de Jean Gerson, chancelier de l'Université de Paris? En faveur de cette attribution, la *Dança de la mort* catalane nous apporte un témoignage, sinon certain, du moins vraisemblable.

Sa transmission : l'exactitude du texte transmis par Guy Marchand est incontestable. Celle de la peinture l'est aussi : arguments tirés du costume, de la concordance du texte et de la peinture.

Danse de Kermaria. Date attribuée : vers 1450. Iconographie.

Danses de Kernascleden, Josselin, Meslayle-Grenet, La Ferté-Loupière, La Chaise-Dieu, Kienzheim, Cherbourg, Strasbourg.

CHAPITRE II

LES DANSES MACABRES DISPARUES

Dijon, Sainte-Marie-aux-Anglais, Bayonne, Rouen, Somme-Py, Dôle.

CHAPITRE III

DÉNOMINATIONS FAUSSES.

ANGERS, LE BAR, TALLENDE, CHERENG, LEZAR-DRIEUX.

DEUXIÈME SECTION
LE THÈME ET SON ÉVOLUTION

CHAPITRE PREMIER

ICONOGRAPHIE DES DANSES FRANÇAISES.

Caractères généraux : les personnages habituels, l'alternance des clercs et des laïcs.

Caractères particuliers : les caractères particuliers à chaque Danse viennent du tempérament de l'artiste et donnent à chacune son allure spécifique.

CHAPITRE II

LES MORTS.

Dès la Danse macabre primitive, on est en présence des morts.

Que nous présente la Danse des Innocents? L'examen des rubriques des manuscrits, celui du contenu des textes et celui des représentations figurées nous prouvent la nature de ces compagnons du vif : des morts.

Argument tiré de la forme du mort : cadavre ou squelette. De plus, l'examen de la représentation de la Mort dès l'Antiquité, avant les Danses macabres, nous montre que jamais le cadavre ne personnifie la mort.

Évolution : le mort devient la Mort sous l'influence de la Mort de l'Apocalypse.

CHAPITRE III

DANSE MACABRE DES FEMMES.

Les femmes dans les Danses macabres antérieures à l'édition de 1486.

L'auteur de cette Danse macabre est très probablement Martial d'Auvergne.

Intérêt de ce texte.

CHAPITRE IV

LES ÉDITIONS DE LA DANSE MACABRE.

Examen de diverses éditions depuis Guy Marchand jusqu'à la fin du xve siècle; leurs apports successifs.

TROISIÈME PARTIE

ÉTUDE MORALE ET THÉOLOGIQUE DE LA DANSE MACABRE

CHAPITRE PREMIER

PORTÉE MORALE DE LA DANSE MACABRE.

Elle ressort mieux si on la met en parallèle avec l'idée antique de la mort.

L'examen de la portée morale de la Danse primitive, des Danses allemandes et de la Danse macabre française, conduit à une origine nettement ecclésiastique.

Enrichissement constant par l'Église : Adam et Ève, le prédicateur.

CHAPITRE II

PLACE DE LA DANSE MACABRE DANS L'ENSEIGNEMENT DE L'ÉGLISE.

Rapprochement avec les sermonnaires et le thème du Jugement dernier.

L'emploi d'éléments comiques et satiriques montre le caractère populaire des Danses macabres.

APPENDICES

- I. Catalogue des manuscrits et des représentations de la « Danse macabre » en France.
- II. CATALOGUE DES REPRÉSENTATIONS DE LA « LÉGENDE DES TROIS MORTS ET DES TROIS VIFS ».
- III. CATALOGUE DES MANUSCRITS DU « VADO MORI».
- IV. ÉTUDE ICONOGRAPHIQUE DE LA « LÉGENDE DES TROIS MORTS ET DES TROIS VIFS ».
- V. Textes se rattachant a la « Danse ma-

PHOTOGRAPHIES PIÈCES JUSTIFICATIVES